

**Résultats du deuxième trimestre de 2022**

**UN GROUPE PRÉSENT ET ENGAGÉ.** Plusieurs solutions innovantes sont mises en place pour répondre aux besoins des membres et clients. Desjardins s’est démarqué lors de la remise des prix Octas, soulignant les meilleures réalisations en technologie, notamment pour le développement d’un assistant virtuel en langage naturel québécois.

**Desjardins affiche des excédents de 477 M\$ pour le deuxième trimestre 2022 et franchit le cap des 400 G\$ d’actif**

Lévis, le 11 août 2022 – Au terme du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2022, le [Mouvement Desjardins](#), plus grand groupe financier coopératif en Amérique du Nord, enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 477 M\$, en baisse de 458 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2021. La diminution des excédents est principalement attribuable à une hausse de la charge de sinistres dans le secteur Assurance de dommages, reflétant notamment l’incidence de l’augmentation de la circulation automobile sur les routes, alors que celle-ci avait passablement diminué lors de la période comparative, dans le contexte de la pandémie. De plus, le deuxième trimestre de 2022 a été marqué par un rare phénomène météorologique nommé derecho qui est survenu au Québec et en Ontario, ainsi que par un événement majeur (vent et inondations), alors qu’aucun n’était survenu au deuxième trimestre de 2021. Par ailleurs, la baisse des excédents s’explique également par l’accélération des sommes investies notamment dans des projets prévus dans les orientations stratégiques, entre autres en matière de transformation numérique et de sécurité, ainsi que par l’augmentation des frais liés au personnel pour soutenir la croissance des activités du Mouvement Desjardins. Cette diminution des excédents est atténuée par la hausse du revenu net d’intérêts et des autres revenus d’exploitation<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 10 à 13.

Pour le deuxième trimestre de 2022, la provision pour ristournes atteint 109 M\$, en hausse de 19 M\$ ou de 21,1 % par rapport à la période correspondante de 2021. Les remises sous forme de commandites, dons et bourses d'études se situent à 36 M\$, dont 12 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses. Ainsi, le retour aux membres et à la collectivité<sup>(1)</sup> se chiffre à 145 M\$, une augmentation de 35 M\$ ou de 31,8 % par rapport à ceux de la même période en 2021.

« Ce trimestre présente une progression soutenue au niveau de nos revenus d'exploitation<sup>(1)</sup>, une croissance de nos secteurs d'affaires ainsi que de nos actifs qui, pour la première fois, dépassent 400 G\$ », affirme le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier. « Desjardins est solide financièrement et c'est ce qui nous permet d'investir massivement dans des projets stratégiques, notamment notre transformation numérique et en sécurité. Cela permet de créer des solutions innovantes pour répondre aux besoins de nos membres et clients, comme notre assistant virtuel en langage naturel québécois, qui a reçu le prix coup de Cœur du public aux Octas 2022. »

Au terme du premier semestre terminé le 30 juin 2022, le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 996 M\$, une baisse de 737 M\$ par rapport à ceux de la même période en 2021. La diminution des excédents est principalement attribuable à une hausse de la charge de sinistres dans le secteur Assurance de dommages, reflétant notamment l'incidence de l'augmentation de la circulation automobile sur les routes, alors que celle-ci avait passablement diminué lors de la période comparative, dans le contexte de la pandémie. De plus, le premier semestre de 2022 a été marqué par un rare phénomène météorologique nommé derecho qui est survenu au Québec et en Ontario, ainsi que par deux événements majeurs (vent et inondations), alors qu'aucun n'était survenu au premier semestre de 2021. Par ailleurs, la baisse des excédents s'explique également par l'accélération des sommes investies notamment dans des projets prévus dans les orientations stratégiques, entre autres en matière de transformation numérique et de sécurité, ainsi que par l'augmentation des frais liés au personnel pour soutenir la croissance des activités du Mouvement Desjardins. Cette diminution des excédents est atténuée par la hausse du revenu net d'intérêts et des autres revenus d'exploitation<sup>(1)</sup>.

### **Appui à la relance économique, sociale et verte**

Grâce au Fonds du Grand Mouvement doté d'une enveloppe de 250 M\$ visant à soutenir les milieux sur les plans sociaux et économiques ainsi que le Fonds C destiné aux entreprises, Desjardins contribue à l'activité économique et au développement régional.

Depuis la création du Fonds du Grand Mouvement, Desjardins a conclu des engagements d'un montant total de 150 M\$, auprès de 689 projets. Le Fonds C a également permis de soutenir 1 314 entreprises pour un montant total de plus de 8 M\$.

Desjardins accompagne aussi ses membres et clients dans leur transition vers une économie plus sobre en carbone. Il a annoncé en mai dernier l'ajout de [dix nouveaux Fonds Desjardins SociéTerre](#), des fonds de placement responsables sans énergie fossile. Desjardins compte désormais au total près de 30 produits SociéTerre.

---

<sup>(1)</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 10 à 13.

## Un groupe coopératif engagé dans son milieu

Desjardins est plus présent que jamais dans la vie des gens et continue d'appuyer des initiatives en lien avec la diversité, l'inclusion, la coopération, la littératie financière et les bonnes habitudes de vie. Voici certaines réalisations ayant eu lieu depuis le deuxième trimestre 2022 constituant des manifestations concrètes de ce que peut faire Desjardins dans la vie des gens.

- Desjardins soutient le [Centre d'accompagnement en matière d'immigration \(CAMI\)](#) pour plus de 2 000 employés étrangers temporaires dans leurs démarches d'immigration à la suite de l'embauche, jusqu'à l'obtention de leur citoyenneté canadienne.
- Première conférence web économique destinée au grand public avec [l'économiste en chef du Mouvement Desjardins](#), sur les prévisions économiques et financières afin d'aider les épargnants à prendre des décisions plus éclairées.
- Participation à la tournée des écoles avec le bus [Véhicube](#) pour faire bouger les enfants du primaire, une initiative du Grand Défi Pierre Lavoie. Il a déjà visité plus de 1 200 écoles.
- Pour une 9<sup>e</sup> année consécutive, Desjardins figure au prestigieux classement des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada de [Corporate Knights](#). Ce prix récompense Desjardins notamment pour sa mobilisation visant à réduire la consommation d'énergie et d'eau, les efforts favorisant la diversité au sein de la direction et l'excellent régime de retraite.

## Un groupe financier innovateur

Desjardins innove constamment afin de répondre aux besoins de ses membres et clients. Voici quelques projets novateurs pour lesquels Desjardins a obtenu une reconnaissance au deuxième trimestre de 2022.

- Desjardins est lauréat aux [OCTAS 2022](#) du réseau Action TI :
  - Prix coup de cœur du public pour l'assistance virtuelle en langage naturel québécois;
  - Prix coup de cœur du jury pour la qualité du français dans les trois solutions présentées en technologie;
  - Prix Solution d'affaires pour la préautorisation hypothécaire numérique.
- Les Études économiques du Mouvement Desjardins se sont de nouveau hissées au premier rang mondial pour la justesse de leurs prévisions économiques et financières au Canada, selon la firme internationale [Focus Economics](#). Rappelons que les Études économiques du Mouvement Desjardins avaient aussi obtenu le premier rang mondial dans cette catégorie en 2017 et en 2018.

## Faits saillants financiers

Comparaison du deuxième trimestre de 2022 à celui de 2021 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 477 M\$, en baisse de 458 M\$, ou de 49,0 %.
- Revenus d'exploitation<sup>(1)</sup> de 5 132 M\$, en hausse de 263 M\$, ou de 5,4 % :
  - Revenu net d'intérêts de 1 596 M\$, en hausse de 144 M\$, ou de 9,9 %, en raison notamment de la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises ainsi qu'à la croissance des taux d'intérêt.
  - Primes nettes de 2 633 M\$, en hausse de 46 M\$, ou de 1,8 %, en raison notamment de la croissance des affaires.
  - Autres revenus d'exploitation<sup>(1)</sup> de 903 M\$, en hausse de 73 M\$, ou de 8,8 %, en raison notamment de la hausse des volumes d'affaires des activités de paiement de Services de cartes Desjardins.

---

<sup>(1)</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 10 à 13.

- Augmentation de la charge de sinistres essentiellement en assurance automobile et de biens reflétant notamment l'incidence de l'augmentation de la circulation automobile sur les routes, alors que celle-ci avait passablement diminué lors de la période comparative, dans le contexte de la pandémie. De plus, le deuxième trimestre de 2022 a été marqué par un rare phénomène météorologique nommé derecho qui est survenu au Québec et en Ontario, ainsi que par un événement majeur, alors qu'aucun n'est survenu au deuxième trimestre de 2021.
- Frais autres que d'intérêts de 2 712 M\$, en hausse de 335 M\$ :
  - Accélération des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques, notamment en matière de transformation numérique et de sécurité.
  - Augmentation des frais liés au personnel, à la technologie et à la commercialisation afin de soutenir la croissance des activités et visant le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.
- Retour aux membres et à la collectivité<sup>(1)</sup> de 145 M\$, une augmentation de 35 M\$, ou de 31,8 %.

#### Autres faits saillants :

- Ratio de fonds propres de la catégorie 1A<sup>(2)</sup> de 19,5 %, comparativement à 21,1 % au 31 décembre 2021.
- Ratio de fonds propres total<sup>(2)</sup> de 20,4 %, comparativement à 22,1 % au 31 décembre 2021.
- Croissance de 1,7 % de l'actif total depuis le 31 décembre 2021 pour totaliser 404,1 G\$ au 30 juin 2022.
- Émission, en date du 19 mai 2022, de billets à moyen terme canadiens, sujet au régime de recapitalisation interne, d'un montant total de 1,0 G\$.

#### Comparaison du premier semestre de 2022 à celui de 2021:

- Excédents avant ristournes aux membres de 996 M\$, en baisse de 737 M\$, ou de 42,5 %.
- Revenus d'exploitation<sup>(1)</sup> de 10 182 M\$, en hausse de 530 M\$, ou de 5,5 % :
  - Revenu net d'intérêts de 3 102 M\$, en hausse de 247 M\$ ou de 8,7 %.
  - Primes nettes de 5 283 M\$, en hausse de 111 M\$, en raison notamment de la croissance des affaires.
  - Autres revenus d'exploitation<sup>(1)</sup> de 1 797 M\$, en hausse de 172 M\$ ou de 10,6 % en raison notamment de la hausse des volumes d'affaires des activités de paiement de Services de cartes Desjardins.
- Hausse de la charge de sinistres essentiellement en assurance automobile et de biens, reflétant notamment l'incidence de l'augmentation de la circulation automobile sur les routes, alors que celle-ci avait passablement diminué lors de la période comparative, dans le contexte de la pandémie. De plus, le premier semestre de 2022 a été marqué par un rare phénomène météorologique nommé derecho qui est survenu au Québec et en Ontario, ainsi que par deux événements majeurs, alors qu'aucun n'est survenu au premier semestre de 2021.
- Frais autres que d'intérêts de 5 240 M\$, en hausse de 698 M\$ :
  - Accélération des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques, notamment en matière de transformation numérique et de sécurité.
  - Augmentation des frais liés au personnel, à la technologie et à la commercialisation afin de soutenir la croissance des activités et visant le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.
- Retour aux membres et à la collectivité<sup>(1)</sup> de 263 M\$, une augmentation de 51 M\$, ou de 24,1 % comparativement à la même période en 2021.

<sup>(1)</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 10 à 13.

<sup>(2)</sup> En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et tiennent compte des mesures d'allègement applicables instaurées par l'AMF en réaction à la pandémie de COVID-19.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Aux et pour les périodes de trois mois terminées le			Aux et pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2022	31 mars 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
<b>Résultats</b>					
Revenus d'exploitation <sup>(1)</sup>	5 132 \$	5 050 \$	4 869 \$	10 182 \$	9 652 \$
Dotations (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	66	6	(3)	72	1
Frais autres que d'intérêts	2 712	2 528	2 377	5 240	4 542
Excédents avant ristournes aux membres <sup>(2)</sup>	477	519	935	996	1 733
<b>Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité<sup>(3)</sup></b>					
Particuliers et Entreprises	290 \$	315 \$	397 \$	605 \$	811 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	173	137	235	310	360
Assurance de dommages	104	147	330	251	578
Autres	(90)	(80)	(27)	(170)	(16)
	477 \$	519 \$	935 \$	996 \$	1 733 \$
<b>Retour aux membres et à la collectivité<sup>(4)</sup></b>					
Ristournes aux membres	109	102	90	211	180
Commandites, dons et bourses d'études <sup>(4)</sup>	36	16	20	52	32
	145 \$	118 \$	110 \$	263 \$	212 \$
<b>Indicateurs</b>					
Marge nette d'intérêt <sup>(1)</sup>	2,17 %	2,09 %	2,09 %	2,13 %	2,09 %
Rendement des capitaux propres <sup>(1)</sup>	5,8	6,2	11,5	6,0	10,9
Indice de productivité <sup>(1)</sup>	79,1	78,5	66,3	78,8	66,5
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit <sup>(1)</sup>	0,11	0,01	(0,01)	0,06	0,00
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts <sup>(1)</sup>	0,44	0,46	0,55	0,44	0,55
Ratio de liquidité à court terme <sup>(5)</sup>	135	134	151	135	151
Ratio structurel de liquidité à long terme <sup>(5)</sup>	126	129	134	126	134
<b>Bilan et hors bilan</b>					
Actif	404 070 \$	397 136 \$	389 278 \$	404 070 \$	389 278 \$
Prêts et acceptations nets	242 113	233 614	222 023	242 113	222 023
Dépôts	252 671	242 692	238 670	252 671	238 670
Capitaux propres	32 794	33 184	32 719	32 794	32 719
Biens sous administration <sup>(1)</sup>	426 393	466 512	485 806	426 393	485 806
Biens sous gestion <sup>(1)</sup>	75 604	85 511	85 360	75 604	85 360
<b>Mesures des fonds propres</b>					
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A <sup>(6)</sup>	19,5 %	20,6 %	21,4 %	19,5 %	21,4 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1 <sup>(6)</sup>	19,5	20,6	21,4	19,5	21,4
Ratio du total des fonds propres <sup>(6)</sup>	20,4	21,5	22,6	20,4	22,6
Ratio de levier <sup>(6)</sup>	7,7	7,9	8,5	7,7	8,5
Actifs pondérés en fonction des risques <sup>(6)</sup>	142 774 \$	135 747 \$	130 514 \$	142 774 \$	130 514 \$
Ratio TLAC <sup>(7)</sup>	25,3 %	25,8 %	26,7 %	25,3 %	26,7 %
Ratio de levier TLAC <sup>(7)</sup>	9,7	9,7	10,4	9,7	10,4
<b>Autre renseignement</b>					
Nombre d'employés	57 744	55 740	52 056	57 744	52 056

(1) Pour plus de renseignements sur les mesures financières et les ratios non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 10 à 13.

(2) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(4) Dont 12 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (6 M\$ au premier trimestre de 2022, 10 M\$ au deuxième trimestre de 2021, 18 M\$ au premier semestre de 2022 et 15 M\$ au premier semestre de 2021).

(5) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

(6) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers émise par l'AMF et tiennent compte des mesures d'allègement applicables, instaurées par l'AMF en réaction à la pandémie de COVID-19.

(7) En vertu de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) émise par l'AMF et fondé sur les actifs pondérés en fonction des risques et les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

## **Un actif de 404,1 G\$ au 30 juin 2022**

L'actif total du Mouvement Desjardins s'élève à 404,1 G\$ au 30 juin 2022, en hausse de 7,0 G\$, ou de 1,8 %, depuis le 31 décembre 2021.

L'encours du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, y compris les acceptations, net de la provision pour pertes de crédit, a progressé de 11,3 G\$, ou de 4,9 %. À l'origine de cette croissance, on retrouve les prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les prêts aux entreprises et aux gouvernements.

La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières ont diminué de 4,0 G\$, ou de 24,4 % et les valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, ont diminué de 1,6 G\$, ou de 1,5 %.

## **Une très solide base de capital**

Le Mouvement Desjardins maintient une très bonne capitalisation en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres sont respectivement de 19,5 % et 20,4 % au 30 juin 2022, alors qu'ils étaient de 21,1 % et 22,1 % respectivement au 31 décembre 2021. Au 30 juin 2022, le ratio de fonds propres de la catégorie 1A était en baisse de 161 points de base par rapport au 31 décembre 2021. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse de valeur du portefeuille obligataire liée à la hausse des taux d'intérêt ainsi que par l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques provenant de la croissance des activités.

## **Analyse des résultats des secteurs d'activité**

### **SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES**

#### Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du deuxième trimestre de 2022 sont de 290 M\$, en diminution de 107 M\$ par rapport à la même période en 2021. Cette baisse s'explique par la croissance des frais autres que d'intérêts, en raison principalement de l'accélération des sommes investies dans des projets stratégiques, notamment en matière de transformation numérique et de sécurité ainsi que de l'augmentation des frais liés au personnel afin de soutenir la progression des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients. De plus, la diminution des excédents s'explique par la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit découlant principalement du renversement des provisions réalisé au deuxième trimestre de 2021. Cette baisse est atténuée par la hausse du revenu net d'intérêts et des autres revenus d'exploitation<sup>(1)</sup>.

### **SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES**

#### Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents nets du deuxième trimestre de 2022 sont de 173 M\$, en baisse de 62 M\$ par rapport à la même période en 2021. Cette diminution est principalement attribuable à l'effet des révisions d'hypothèses actuarielles liées au risque de défaut potentiel ayant affecté favorablement le trimestre comparatif de 2021. Cette baisse a été atténuée par l'effet favorable de l'augmentation des taux d'intérêt sur les provisions mathématiques au cours du deuxième trimestre de 2022, ainsi que par une expérience globalement plus favorable que celle du trimestre comparatif, essentiellement en assurance collective.

<sup>(1)</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 10 à 13.

## SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

### Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents nets du deuxième trimestre de 2022 sont de 104 M\$, en baisse de 226 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2021. Cette diminution s'explique essentiellement par une hausse de la sinistralité en assurance automobile et de biens, reflétant notamment l'incidence de l'augmentation de la circulation automobile sur les routes, alors que celle-ci avait passablement diminué lors de la période comparative. De plus, le deuxième trimestre de 2022 a été marqué par une catastrophe, un rare phénomène météorologique nommé derecho, soit une tempête de vent au Québec et en Ontario, ainsi que par un événement majeur caractérisé par une tempête de vent et des inondations au Québec alors qu'aucune catastrophe ou événement majeur n'est survenu lors du trimestre comparatif. Cette diminution des excédents a été atténuée par l'augmentation des revenus de placement<sup>(1)</sup>, excluant la variation de la juste valeur des obligations appariées.

## RUBRIQUE AUTRES

### Résultats pour le deuxième trimestre

Le déficit net du deuxième trimestre de 2022 est de 90 M\$, comparativement à un déficit net de 27 M\$ pour la période correspondante de 2021. Le déficit s'explique par les variations de taux du marché, ainsi que l'évolution des positions de couverture pour les activités d'appariement qui ont eu un effet globalement défavorable sur le revenu net d'intérêts et les revenus de placement<sup>(1)</sup>. La rubrique Autres inclut également des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant notamment la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires.

Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion intermédiaire du Mouvement Desjardins pour le deuxième trimestre de 2022, disponible sur le site Web [Desjardins.com](http://Desjardins.com) ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

## À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](http://MouvementDesjardins.com) est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord et la cinquième au monde, avec un actif de 404 milliards de dollars. Il a été nommé parmi les 100 meilleurs employeurs 2022 au Canada par MediaCorp. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

---

<sup>(1)</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 10 à 13.

## Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Certains énoncés qui figurent dans le présent communiqué de presse peuvent constituer des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur ses activités, ses résultats et sa situation financière ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts et que les résultats réels en diffèrent. D'ailleurs, l'incertitude créée par la pandémie de COVID-19 a fait croître grandement ce risque en posant des difficultés additionnelles dans l'établissement des hypothèses, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs en comparaison avec les périodes précédentes.

Les facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2021 du Mouvement et du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022 et dans la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section 1.3 « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2021 du Mouvement, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque lié aux régimes de retraite, le risque environnemental ou social ainsi que le risque juridique et réglementaire.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à la pandémie de COVID-19 et à la guerre en Ukraine, à l'atteinte à la sécurité, à l'endettement des gouvernements, des entreprises et des ménages, aux évolutions technologiques et réglementaires, à l'évolution des taux d'intérêt, aux changements climatiques et aux incertitudes géopolitiques. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux acquisitions et partenariats, aux cotes de crédit et à la dépendance envers les tiers. Mentionnons aussi, la réforme des taux d'intérêt de référence, les modifications aux lois fiscales, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, le recrutement et la rétention des talents liés à des postes clés, la capacité de mettre en œuvre le plan de relève du Mouvement Desjardins dans un délai raisonnable, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies ou toute autre maladie similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2021 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2022 et dans la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section 1.3 « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2021 du Mouvement.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2021 du Mouvement et du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022.

Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, incluant l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2021 du Mouvement et du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022. Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard du Mouvement Desjardins, ils doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale. Compte tenu de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine, ainsi que de l'incidence de ces événements sur l'économie mondiale, la conjoncture des marchés financiers, les activités commerciales du Mouvement Desjardins, ses résultats financiers et sa situation financière, une plus grande part d'incertitude est associée à nos hypothèses économiques en comparaison avec les périodes précédant le début de ces événements, ces hypothèses étant établies en fonction de développements futurs incertains et considérant la difficulté à prévoir l'ampleur des effets de ces événements à long terme.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

### **Mode de présentation de l'information financière**

L'information financière contenue dans le présent document provient principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Ces derniers ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'*International Accounting Standards Board* et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'*International Accounting Standard (IAS) 34, Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. À moins d'indication contraire, tous les montants du présent document sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

### **Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières**

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (IFRS) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

#### Mesures financières non conformes aux PCGR

Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par le Mouvement Desjardins et pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Ces mesures financières non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse de la performance globale ou de la situation financière du Mouvement Desjardins.

## Revenus

### *Revenus d'exploitation*

La notion des revenus d'exploitation est utilisée dans l'analyse des résultats financiers. Cette notion permet de présenter des données financières mieux structurées et facilite la comparabilité des activités d'exploitation d'une période à l'autre en excluant la volatilité des résultats propres aux placements eu égard notamment à l'importance des activités d'assurance de personnes et d'assurance de dommages pour lesquelles une très grande proportion des placements est comptabilisée à la juste valeur par le biais du résultat net. L'analyse des revenus du Mouvement Desjardins est donc expliquée en deux volets, soit les revenus d'exploitation et les revenus de placement, qui composent le revenu total. Cette mesure n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

Les revenus d'exploitation comprennent le revenu net d'intérêts provenant principalement du secteur Particuliers et Entreprises et de la rubrique Autres, les primes nettes et les autres revenus d'exploitation tels que les frais de service sur les dépôts et les paiements, les commissions sur prêts et cartes de crédit, les services de courtage et de fonds de placement, les honoraires de gestion et de services de garde, les revenus de change ainsi que les autres revenus. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés.

### *Revenus de placement*

Quant aux revenus de placement, ils comprennent les revenus nets de placement sur les titres classés et désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sur les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que sur les titres évalués au coût amorti et autres qui sont inclus au poste « Revenus nets de placement » de l'état combiné du résultat. Ils comprennent également l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance. Les activités d'appariement des filiales d'assurance de personnes et d'assurance de dommages, qui comprennent les variations de la juste valeur, les gains et pertes sur disposition et les revenus d'intérêts et de dividendes sur les valeurs mobilières, sont présentées avec les revenus de placement étant donné que ces actifs soutiennent les passifs d'assurance dont les résultats sont comptabilisés dans les frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance dans les états financiers combinés. Ces revenus de placement incluent également les variations de la juste valeur des placements du secteur Particuliers et Entreprises, comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau suivant illustre la concordance des revenus totaux présentés dans le communiqué de presse et les états financiers combinés.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2022	31 mars 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
<b>Présentation des revenus dans les états financiers combinés</b>					
Revenu net d'intérêts	1 596 \$	1 506 \$	1 452 \$	3 102 \$	2 855 \$
Primes nettes	2 633	2 650	2 587	5 283	5 172
Autres revenus					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	114	104	105	218	204
Commissions sur prêts et cartes de crédit	225	227	182	452	369
Services de courtage et de fonds de placement	251	268	285	519	558
Honoraires de gestion et de services de garde	200	193	177	393	346
Revenus (pertes) nets de placement <sup>(1)</sup>	(2 209)	(2 336)	1 055	(4 545)	(547)
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	371	153	(146)	524	(292)
Revenus de change	27	31	28	58	58
Autres	86	71	53	157	90
<b>Revenu total<sup>(2)</sup></b>	<b>3 294 \$</b>	<b>2 867 \$</b>	<b>5 778 \$</b>	<b>6 161 \$</b>	<b>8 813 \$</b>
<b>Présentation des revenus dans le communiqué de presse</b>					
Revenu net d'intérêts	1 596 \$	1 506 \$	1 452 \$	3 102 \$	2 855 \$
Primes nettes	2 633	2 650	2 587	5 283	5 172
Autres revenus d'exploitation					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	114	104	105	218	204
Commissions sur prêts et cartes de crédit	225	227	182	452	369
Services de courtage et de fonds de placement	251	268	285	519	558
Honoraires de gestion et de services de garde	200	193	177	393	346
Revenus de change	27	31	28	58	58
Autres	86	71	53	157	90
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>5 132</b>	<b>5 050</b>	<b>4 869</b>	<b>10 182</b>	<b>9 652</b>
Revenus (pertes) de placement					
Revenus (pertes) nets de placement <sup>(1)</sup>	(2 209)	(2 336)	1 055	(4 545)	(547)
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	371	153	(146)	524	(292)
<b>Revenus (pertes) de placement</b>	<b>(1 838)</b>	<b>(2 183)</b>	<b>909</b>	<b>(4 021)</b>	<b>(839)</b>
<b>Revenu total<sup>(2)</sup></b>	<b>3 294 \$</b>	<b>2 867 \$</b>	<b>5 778 \$</b>	<b>6 161 \$</b>	<b>8 813 \$</b>

<sup>(1)</sup> Le détail de ce poste est présenté à la note complémentaire 10 « Revenu net d'intérêts et revenus (pertes) nets de placement » des états financiers combinés intermédiaires.

<sup>(2)</sup> Afin de prendre en compte les activités d'appariement des filiales d'assurance de personnes et d'assurance de dommages, la variation de ce poste doit être analysée conjointement avec le poste « Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance » de l'état combiné du résultat.

### Ratios non conformes aux PCGR

Les ratios non conformes aux PCGR utilisés par le Mouvement Desjardins et pour lesquels il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Le Règlement 52-112 précise, entre autres, que tout ratio constitué d'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR correspond à la définition d'un ratio non conforme aux PCGR. Les ratios non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse de la situation ou de la performance financière du Mouvement Desjardins.

Certaines informations supplémentaires concernant les mesures financières déterminées sont intégrées par renvoi. Elles figurent à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion du deuxième trimestre 2022 du Mouvement aux pages 7 à 10 qui est disponible sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

### Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion du deuxième trimestre 2022 aux pages 60 à 68.

### **Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :**

Chantal Corbeil  
Relations publiques  
514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 5557229  
[media@desjardins.com](mailto:media@desjardins.com)

Alain Leprohon  
Premier vice-président Finances et chef de la direction  
financière, Mouvement Desjardins